

NON-TITULAIRES : QUESTIONNAIRE SUR LES RECRUTEMENTS RESERVES

Le SNES-FSU a toujours été au cœur de l'action pour le soutien des agents non titulaires dans les établissements scolaires. Fort de son expérience, de ses convictions et de ses actions, il est le seul à ne pas se contenter des dispositions de la loi du 12 mars 2012. Le SNES-FSU exige l'assouplissement de ces dispositions trop restrictives, l'anonymat des épreuves, la notation du dossier RAEP. Les jurys doivent être sensibilisés et formés aux épreuves de reconnaissance professionnelle, le nombre d'admissibles assez conséquent pour éviter les vacances de postes offerts. Par ailleurs, il est nécessaire de mettre en place des listes complémentaires dans toutes les matières.

Pour mieux vous défendre au niveau ministériel, le SNES-FSU a besoin de votre témoignage qui sera anonymé.

A renvoyer au SNES secteur national non-titulaires
46, avenue d'Ivry
75 647 PARIS Cedex 13
nontitulaires@snes.edu

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Académie</i>	<i>Matière</i>

I. Avant les épreuves

I.1. Le Rectorat vous a-t-il informé des modalités du concours réservé ?

I.2. Le Rectorat vous a-t-il fait parvenir dans les délais votre état de service mentionnant votre éligibilité au concours ?

I.3. Le Rectorat a-t-il organisé des formations pour la préparation du dossier RAEP ? de l'oral ? (précise si elles ont été organisées suite à l'intervention du SNES-FSU dans votre académie)

II. Pendant les épreuves

II.1. Le Rectorat a-t-il su vous conseiller pour les modalités d'envoi du RAEP ?

II.2. Le Rectorat a-t-il pris en charge au moins une partie des frais de déplacement ?

II.3. Les épreuves se sont-elles déroulées selon les modalités prévues par arrêté (BO du 20 décembre 2012 et 4 pages spécial recrutement réservés du SNES-FSU) et dans des conditions normales ?

III. Après les épreuves

III.1. Comment ressentez vous l'absence de note dans l'épreuve d'admissibilité ?

III.2. Avez vous reçu votre convocation pour l'oral ? Sinon pourquoi ?

III.3. Avez vous reçu vos notes de l'oral ?

III.4. Avez vous été admis aux concours réservés ?

III.5. Si oui, avez vous été radiés des listes après votre admission, Pourquoi ?

IV. Autres observations

